



FICHE EMPLOI MOYEN

FEM n° 2020-01

DOCTRINE D'EMPLOI DU GCA (Grande Capacité d'Attaque) Nouvelle génération

Rédacteur : Cne GIORDANO, A/C RUGGERI, S/C BOSCHIAN

Version : V2

Référence(s) : ID GCA

Date : 09/03/2022

Préambule :

Ce document a pour but de définir l'ensemble des actions qui peuvent être réalisées par les Grande Capacité d'Attaque (GCA), afin d'assurer la couverture opérationnelle départementale et extra-départementale en fonction des différents risques répertoriés dans le SDACR.

Un « document technique » concernant cet engin spécifique et reprenant ses modalités d'utilisation sera par ailleurs publié par le GF5 et le GF6 pour maximiser l'intérêt du dispositif opérationnel déployé en mission.

Identification :

Il existe deux modèles :

GCA (eau, émulseur et mouillant)

GCA HBE (eau et mouillant)



1. Missions :

Le GCA peut être soit:

- porteur d'eau.
- engagé pour une attaque massive à la mousse de courte durée (si vecteur isolé).
- inclus dans le dispositif terrestre FDF (hors GIFF).
- inclus dans le dispositif aérien HBE (mise en œuvre des bâches de 5000 litres ou trappes pour les GCA HBE).
- inclus dans la défense de certains risques répertoriés. (SEVESO, plan ETARE, aéroport Cannes-Mandelieu, autoroute etc.)
- inclus dans le Groupe LIF. (Sera intégré dans la refonte des GLIF).

2. Caractéristiques générales :

GCA	<u>Longueur</u> : 9560 mm	<u>Largeur</u> : 2550 mm	<u>Hauteur</u> : 3045 mm
GCA HBE	8800 mm	2540 mm	4450 mm
	<u>Poids</u> : 26 tonnes	<u>Capacité en eau</u> : 8700 à 9700 litres	
	26 tonnes	9700 litres	
	<u>Capacité de l'autoprotection</u> : 440 litres	<u>Capacité émulseur</u> : 480 litres	
	500 litres	néant	
	<u>Pompe incendie</u> : 2000/15	<u>Capacité en additif</u> : 100 litres	
	2000/15	200 litres	

Production de mousse :

City mousse : concentration fixe émulseur 6% débit minimal en eau 1500 litres

CTD 30 : Système dosage automatique pour le mouillant

- Canons : Selon le GCA on peut trouver deux modèles d'ajutage différents ayant une plage de travail : 400 à 2000 litres/mn
 - o Type AKRON à réglage de débit manuel,
 - o Type LEADER à réglage de débit automatique.

3. Conditions de mise en œuvre :

3.1. Armement :

ID GCA

3.2. Personnel : servi par 2 agents

Conducteur : doit disposer de l'emploi CODGCAGA dans LGTP (obtenu après une formation spécifique dont les prérequis sont : COD2 PL + validation du chef de centre sur proposition des COD3 du centre).

A noter que la qualification COD 6 est un réel bénéfice supplémentaire pour la conduite d'engins de ce gabarit.

Chef d'agrès : chef d'agrès 1 équipe ou FDF2 à minima.

3.3. Engagement :

Le GCA peut être engagé par la salle opérationnelle CTA/CODIS :

- Au départ, selon la nature de l'intervention et missions prévues dans le § 1 ;
- Sur demande du COS en intervention ;
- En renfort extra-départemental, dans le cadre d'une demande émise par la zone (COZ).



Son engagement devra tenir compte de son gabarit important afin d'envisager un itinéraire adapté.

3.4. Manœuvres :

3.4.1. Mise en œuvre du canon : (eau et/ou mousse)

- voir document technique dès parution.

Pour une attaque massive à la mousse en véhicule isolé, le débit minimum du canon est de 1500 l/mn, le calcul du taux d'application doit être le plus précis possible pour ne pas compromettre la mission.



Avec un débit inférieur à 1500 l/mn, l'utilisation du canon doit être à l'eau ou eau + additif.

Manœuvre 1 « One Shot »



Utilisation du canon, GCA non alimenté concentration émulseur à 6 %
Le facteur limitant sera l'émulseur 480 l d'émulseur pour 8000 litres d'eau, soit une autonomie de 5 mn 20 s à Q = 1500 l/mn.

3.4.2. Alimentation de la CEEP8C (Salamandre) :

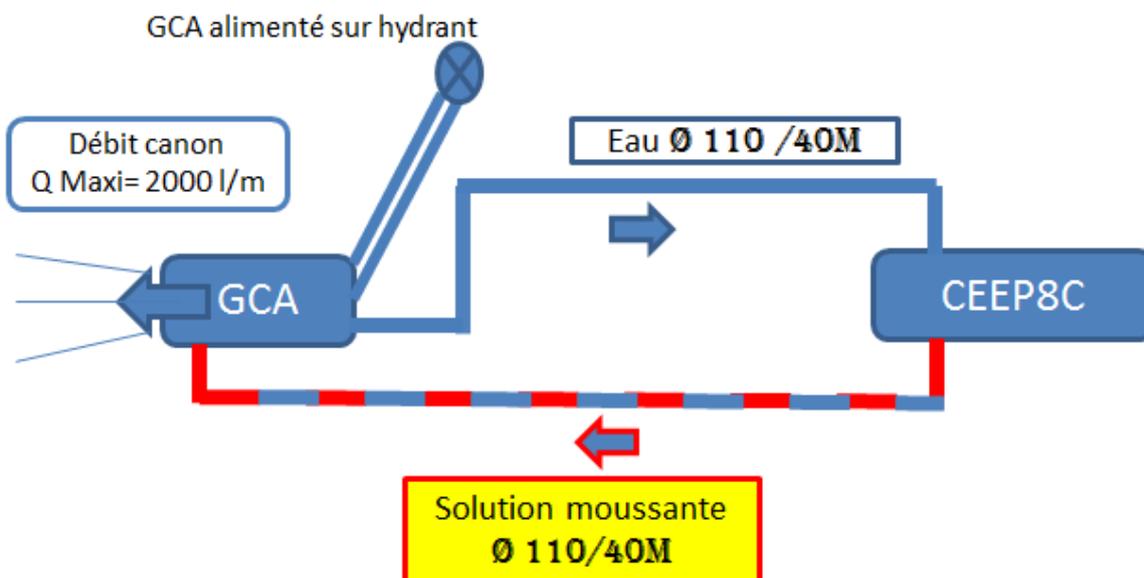
- Il pourra être intégré dans le groupe Liquide inflammable. Le détail de la manœuvre sera présenté dans la mise à jour de la consigne opérationnelle Feux de Liquide Inflammable 2013-03.



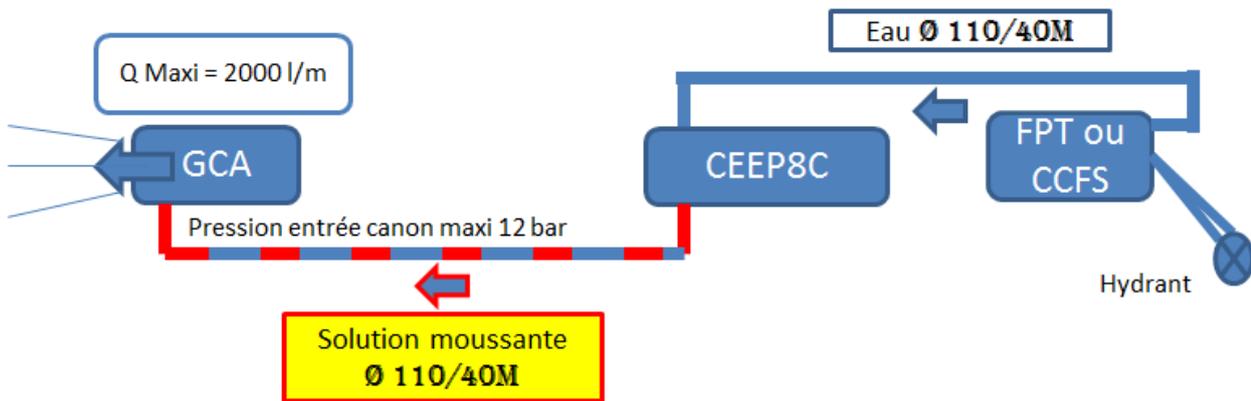
Pour le GLIF si l'emploi du GCA n'est pas maîtrisé, il peut produire d'importants dégâts matériels et compromettre la mission. (Pression trop élevée à l'entrée de la salamandre).

(Manœuvre n° 2, 3, 4 et 5 selon la configuration choisie par le chef de groupe)

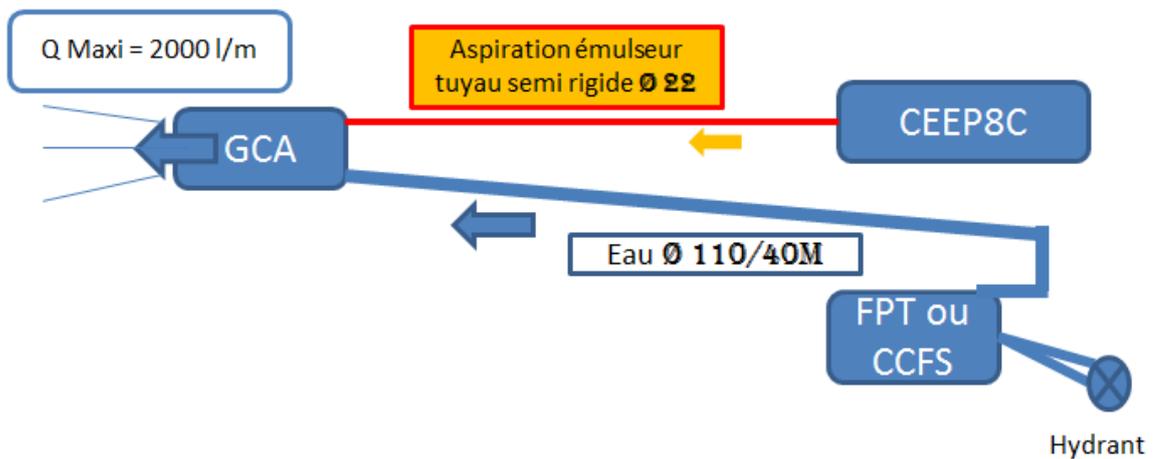
Manœuvre 2



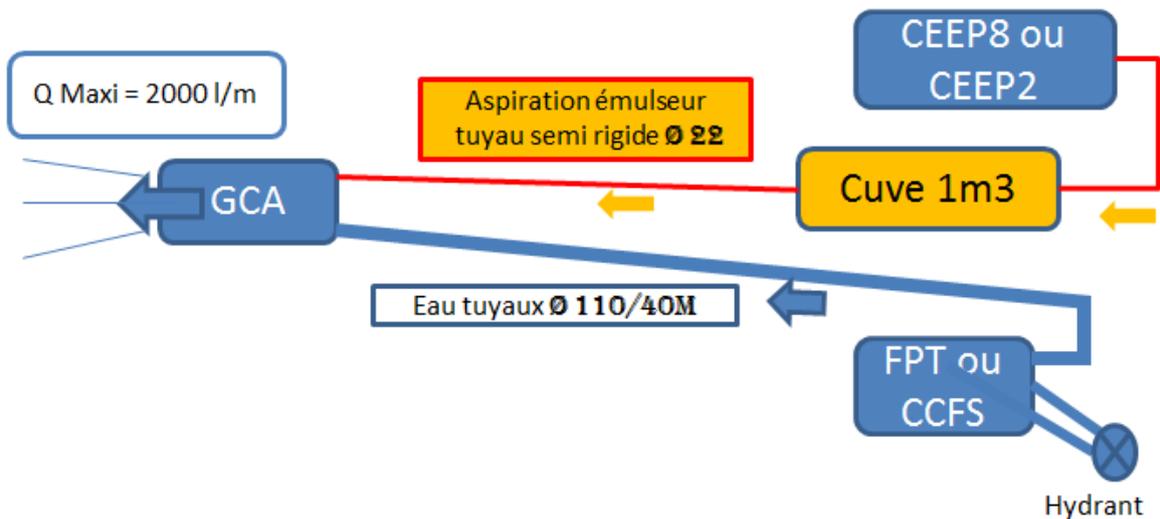
Manœuvre 3



Manœuvre 4



Manœuvre 5



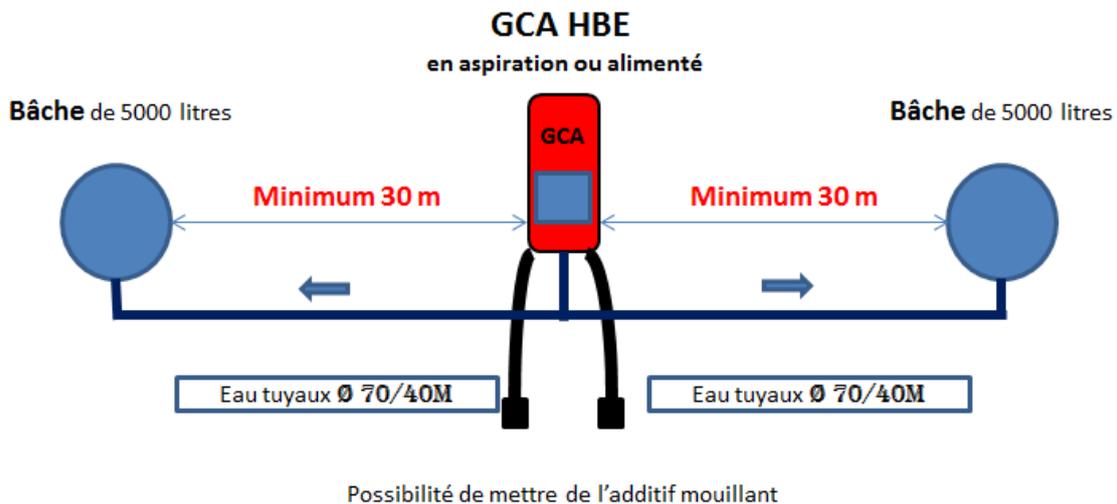
3.4.3. Alimentation d'un autre engin :

- Il peut être engagé sur une mission qui nécessite un apport d'eau en zone urbanisée.
- Il peut être engagé en appui d'un groupe FDF (ce véhicule est classé en rural dans la norme EN 1846.1) il ne doit en aucun cas sortir des pistes DFCI adaptées à son gabarit. Il peut cependant assurer la manœuvre d'auto défense du groupe grâce à son canon, si le groupe est accessible.
- il peut être intégré au sein d'un Groupe Alim, Groupe Alim FDF ou d'un Groupe CCGC comme prévu dans le R.O.

3.4.4. Alimentation des citernes souples HBE :

Le GCA est doté de deux citernes souples (2 x 5000 litres), dont le but est de créer une réserve d'eau accessible aux HBE. Son emplacement doit être validé par le cadre et le pilote du moyen aérien.

La zone de positionnement de la citerne souple doit être choisie sur un terrain parfaitement plat et sans obstacle, préalablement reconnu pour éviter son renversement. Attention au positionnement du véhicule par rapport à la citerne pour ne pas risquer d'entraver le pompage.



Le GCA HBE est doté d'une trappe d'accès sur la tonne, pour qu'un HBE puisse effectuer un pompage, il a également la possibilité d'établir deux bâches de 5000 litres chacune de part et d'autre du véhicule au moyen de tuyaux de 70 x 40 m. Les trois HBE peuvent puiser l'eau en même temps.

Pour effectuer cette manœuvre il faudra impérativement respecter certaines conditions :

- Une aire dégagée avec au minimum un espace libre de 30 m entre chaque

point d'eau.

- **Une permanence de l'eau (soit en aspiration ou alimenté sur hydrant ou norias de porteurs d'eau).**

4. Règles de sécurité :

- Concernant le personnel :
 - Le personnel qui évolue sur la tonne doit être impérativement assuré avec le dispositif prévu contre les chutes.
- Concernant le matériel :
 - Garder en mémoire pour la protection du matériel de ne pas recevoir plus de 12 bars à l'orifice d'entrée du canon.

5. Affectations :

CIS	Antibes	B. voyage	Carros	Grasse	Menton	Mougins	St Isidore	Bocca HBE
N°	C449	C531	C403	C448	C405	C404	C447	C579

L'adjoint au chef du groupement fonctionnel opérations



Commandant Olivier JAVELLE

